L'Europe des Lumières

Au XVIIIe siècle, des philosophes et des savants veulent éclairer les hommes par la raison et critiquent l'absolutisme. Tu sauras présenter leurs idées et expliquer comment elles se diffusent en Europe.

L'ESSENTIEL

Au XVIIIe siècle, les philosophes des Lumières veulent éclairer les hommes par la raison, critiquent l'absolutisme et l'intolérance, et leurs idées se diffusent en Europe.

Astuce : Montesquieu sépare les pouvoirs, Rousseau donne la souveraineté au peuple, Voltaire défend la tolérance, Diderot rassemble les savoirs.

- Au XVIIIe siècle, les philosophes des Lumières veulent éclairer les hommes par la raison.
- Montesquieu propose la séparation des pouvoirs (De l'esprit des lois, 1748).
- Voltaire combat l'intolérance religieuse, notamment dans l'affaire Calas.
- Rousseau affirme que la souveraineté appartient au peuple (Du contrat social, 1762).
- Diderot et d'Alembert dirigent l'Encyclopédie à partir de 1751.
- Les idées circulent dans les salons, les cafés et les académies ; certains rois s'en inspirent : c'est le despotisme éclairé.
- Les sciences progressent par l'observation et l'expérience, avec Lavoisier ou Buffon.

EXEMPLE GUIDÉ

Document : le Traité sur la tolérance, publié par Voltaire en 1763. Présente ce document et explique son but.

1. Je donne sa nature : c'est un livre, un essai écrit par un philosophe des Lumières.
2. Je donne l'auteur et la date : Voltaire, en 1763, sous le règne de Louis XV.
3. Je situe le contexte : un an plus tôt, le protestant Jean Calas a été exécuté à tort.
4. Je conclus sur son but : Voltaire dénonce l'intolérance religieuse, et Calas est réhabilité en 1765.

PIÈGE DU BREVET

Despotisme éclairé ne veut pas dire démocratie

Frédéric II ou Catherine II s'inspirent des philosophes, mais ils gardent un pouvoir absolu. Ne les présente pas comme des souverains qui partagent le pouvoir : ils font des réformes sans rien céder.

EXERCICE TYPE BREVET

La séparation des pouvoirs

Document (résumé de travail rédigé pour l'exercice, ce n'est pas une citation) : dans De l'esprit des lois, publié en 1748, Montesquieu distingue trois pouvoirs : faire les lois, les faire exécuter et juger. Il explique que si un seul homme ou un seul groupe détient ces trois pouvoirs, la liberté disparaît. Il faut donc que le pouvoir arrête le pouvoir.

1. Présente le document : auteur, œuvre, date.

2. Nomme les trois pouvoirs décrits par Montesquieu.

3. Pourquoi cette idée s'oppose-t-elle à la monarchie absolue ?

4. Développement construit : en quelques lignes, montre comment les idées des Lumières se diffusent en Europe au XVIIIe siècle.

Indice : Dans la monarchie absolue, le roi fait les lois, les fait appliquer et rend la justice.

CORRIGÉ

1. Le document résume une idée de Montesquieu, philosophe des Lumières, tirée de De l'esprit des lois, publié en 1748.

2. Le pouvoir législatif (faire les lois), le pouvoir exécutif (les faire appliquer) et le pouvoir judiciaire (juger).

3. Dans la monarchie absolue, le roi détient les trois pouvoirs. Pour Montesquieu, cela menace la liberté : il faut les confier à des autorités différentes.

4. Au XVIIIe siècle, les idées des Lumières circulent par les livres, comme l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, malgré la censure. On en débat dans les salons, les cafés et les académies. Certains souverains, comme Frédéric II de Prusse ou Catherine II de Russie, s'en inspirent : c'est le despotisme éclairé.

Conclusion : la séparation des pouvoirs est une idée clé des Lumières, qui inspirera les révolutions de la fin du siècle.